

## COMMENT DEVELOPPER LA PETITE INDUSTRIE DANS LES ZONES FRONTALIERES ?

Au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre dernier s'est tenu à Goma sous l'égide de MULPOC/Gisenyi un séminaire sous-régional de formation sur le développement de la petite industrie dans les zones frontalières des Pays des Grands-Lacs.

Reconnue comme moteur de développement des économies des pays sous-équipés, la petite industrie à dimension humaine fait ces derniers temps l'objet d'une grande préoccupation aussi bien au niveau de la CEPGL que de la CEA par l'entremise de son centre de programmation et d'exécution des projets.

C'est pour cela que le séminaire sur le développement de la petite industrie dans les zones frontalières des Pays des Grands-Lacs a drainé chercheurs et spécialistes de la CEPGL, du MULPOC, de l'ANEZA, de l'ONUDI, de la BDEGL, de l'OPEZ ainsi que des responsables de certaines petites industries du Rwanda, Burundi et du Zaïre.

A l'ouverture comme à la clôture de ce sémi-

naire, rehaussées du reste par la présence du commissaire sous-régional du Nord-Kivu et du Préfet de Gisenyi, les auteurs : le citoyen PEKI, directeur de Mulpoc/Gisenyi, le secrétaire exécutif de la CEPGL, le délégué général adjoint de l'OPEZ, le citoyen DAYA, le président-directeur général de la BDEGL, le président sous-régional de l'ANEZA/Nord-Kivu ont tous montré l'importance de la petite industrie dans le processus de développement d'un pays.

Chacun, selon son domaine, se devait d'expliquer la procédure à suivre pour atteindre son organisme afin d'en obtenir un concours.

C'est ainsi que par exemple le PDG de la BDEGL parlera de la constitution des dossiers pour l'obtention d'un crédit auprès de sa banque. Le délégué général adjoint de l'OPEZ présentera lui, son office et expliquera les modalités de bénéficier de ses services. Le secrétaire exécutif de la CEPGL lui, montrera les facilités que l'on peut

offrir à de petites industries dans le cadre du regroupement sous-régional et le citoyen PEKI du MULPOC des possibilités d'encadrement et d'orientation dont la petite industrie peut bénéficier de son centre dans l'exécution des projets.

A l'issue de ce séminaire un certain nombre de conclusions et recommandations assez intéressantes a été laissée entre les mains de la petite industrie au sein de la CEPGL.

C'est ainsi que les participants, après avoir constaté avec regret que le développement de la petite industrie rencontrait plusieurs obstacles proposeront la mise sur pied et de manière concentrée un programme d'action ou un plan cadre de développement de cette petite industrie.

Ils montreront aussi la nécessité de création des zones industrielles, artisanales et de petites unités de production industrielle au sein des pays membres tout en tenant compte de l'environnement spécifique.

place dans ces industries. En fait la petite industrie n'est pas n'importe laquelle, il convient de la définir. C'est ainsi qu'un modèle avec beaucoup d'exposés sur la boulangerie, huilerie artisanale, briqueterie et savonnerie ont constitué des cas d'illustration.

Un handicap sérieux pour cette petite industrie est l'absence du moyen financier. Les banques et autres institutions financières ont eu alors à expliquer les modalités d'octroi des crédits. Pour cette petite industrie, la difficulté majeure est de constituer un dossier bancable. Compte tenu de l'importance de cette présentation du dossier bancable, le séminaire a demandé aux banques et autres institutions financières d'assouplir leurs conditions d'octroi des prêts et aux petits promoteurs de se conformer à une présentation type des dossiers bancaires.

C'est par une visite de quelques unités industrielles installées à Goma que les participants à ce séminaire ont clôturé leur session de formation.

Wakilongo M. Nyembo.

## d'autofinancement scolaire

Après une année d'existence, l'ECL (l'Ecole communautaire du la se distingue déjà par son savoir-faire de ses membres.

Fondée en septembre 1984, cet établissement scolaire fonctionne dans des structures bien vides. Il opère dans des locaux de l'Institut Goma qu'il a aménagés avec un appréciable concours des parents. C'est ainsi que l'ECL compte actuellement 3 classes pour le niveau maternel et 3 pour le primaire. Son objectif étant d'augmenter une classe par année jusqu'au cycle complet du niveau primaire.

L'école est dirigée par la citoyenne Bashengezi sous la supervision d'un conseil de gestion présidé par le juge Mulamba. Et l'ECL croît principalement grâce à l'abnégation des parents qui d'une façon ou d'une autre y apportent leur contribution minime soit-elle.

Bujiriri Mwangaza.

### Publi-reportage

## Le MPR et le syndicat présents au sein de Zaïre Cargo

La compagnie d'aviation civile, le Zaïre-Cargo, qui a commencé à exploiter la ligne de Goma depuis le mois de juin de l'année dernière, se range malgré sa récente présence en bonne place parmi les anciennes compagnies de transport aérien qui ont toujours exploité la ligne de Goma.

L'occasion nous a été donnée de faire ressortir cette réalité au cours d'une triple fête organisée le mercredi 20 novembre conjointement par les secrétaires sous-régionaux à la MOPAP, à la JMPR et à l'UNTZA, lesquels ont tour à tour installé au sein de cette entreprise leurs comités du MPR entreprise, de la jeunesse ouvrière et de la délégation syndicale.

Invité à ces cérémonies, le président sous-régional du MPR et commissaire sous-régional du Nord-Kivu, le citoyen Dilingi Liwoke est revenu sur la signification révolutionnaire d'une installation d'un comité du Parti et celui d'un syndicat au sein d'une entreprise. L'un comme l'autre, a-t-il souligné, a le rôle d'encadrement et de courroie

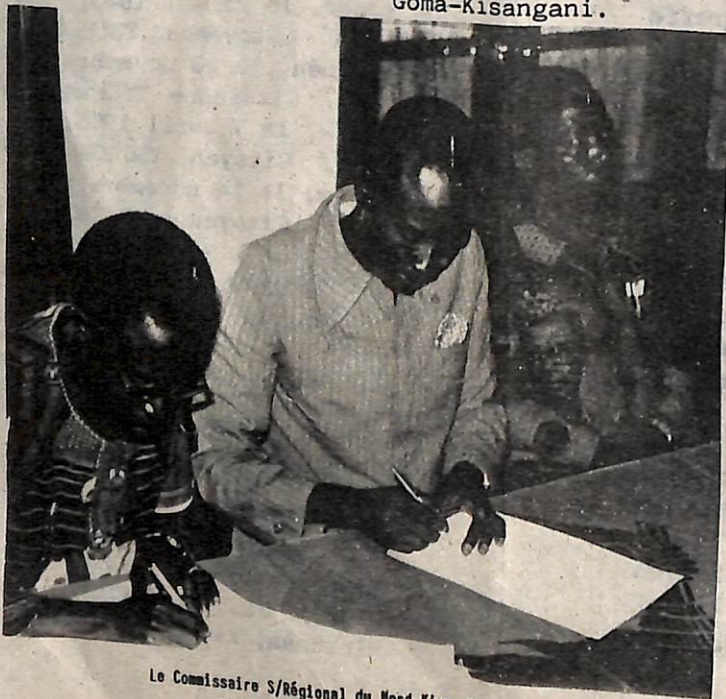
de transmission. Il faut que l'harmonie règne dans la paix, la justice et le travail pour le bien de tous: employés et employeur.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire sous-régional adjoint, le citoyen Dunia Mutimanwa précisa qu'une délégation syndicale ne doit pas être considérée comme une gêne et encore moins comme une poutre dans l'oeil d'autrui dont il faut coûte que coûte se débarrasser.

Zaïre Cargo et le développement de la sous-région.

Le président sous-sectionnaire du MPR Zaïre Cargo installé ce jour là, l'ingénieur agronome Kakisingi Mutindjapala en a profité pour présenter la réalisation de l'entreprise dans le processus de désenclavement du Kivu.

En fait, au mois de juin 1984, Zaïre Cargo signalait sa présence par son C 130 avec un vol par semaine. Actuellement avec l'acquisition d'un DC 8 Cargo; la ligne Goma-Kinshasa est exploitée deux fois par semaine. Dans l'avenir, Zaïre-Cargo projetée de desservir la ligne Goma-Kisangani.



Le Commissaire S/Régional du Nord-Kivu, le citoyen DILINGI prononçant son mot pour la circonstance.

Evaluant le volume de fret transporté par Zaïre Cargo sur les lignes précitées, un total de 196 tonnes 970 kilogrammes des produits divers en provenance de Kishasa contre 359 tonnes 778 kilogrammes de Goma pour Kinshasa au cours de la période 1984 a été relevé !

Au premier semestre 1985, de Goma pour Kinshasa 747 tonnes 728 kilogrammes furent évacués contre 704 tonnes 507 kilogrammes dans le sens inverse. Le tout pour 28 vols réguliers. De juillet à ce jour, 918 tonnes 652 kilogrammes sont transférés dans la capitale contre 922 tonnes 293 kilogrammes au Kivu. Avouons qu'à ses débuts, Zaïre Cargo ne fait pas figure des parents pauvres dans le concert des échanges commerciaux !

Une motion pour le Guide de la Révolution zaïroise

Ainsi libellée, la motion au Guide a été lue par le dirigeant de la jeunesse ouvrière, le citoyen Anybilo :

"Nous, cadres et travailleurs de Zaïre Cargo Goma réunis au sein de la sous-section du MPR de notre entreprise, conscients de l'action combien positive que mène le Guide de la révolution zaïroise authentique pour sortir notre

pays du sous-équipement convaincus de la nécessité de nous rallier entièrement aux idées fortes du mobutisme pour atteindre l'indépendance totale du grand Zaïre, considérant les efforts inlassables déployés par le Maréchal Mobutu pour sauvegarder la paix, l'unité et le travail sur toute l'étendue de notre territoire national afin que prospère notre économie réitérons notre indéfectible attachement à l'homme du 24 Novembre pour que vive à jamais le Zaïre, berceau de l'authenticité africaine !

Voici par ailleurs les compositions des comités installés :

1. Comité du MPR: Kakisingi Mutindjapala Mwanga, Kahindo Balikwisha, Anybilo Bambili et Utshu Omba, respectivement: président, sous-sectionnaire, vice-président, secrétaire permanent et délégué syndical. Membres: Nkuba Kabashamba et Lofemba Bakali.
2. Comité de la JMPR ouvrière: Anybilo Bambili, Byamana Hangi et Mulonda Mubigalo; dirigeant, dirigeant adjoint et membre.
3. Comité syndical: sont membres effectifs, les citoyens: Utshu Omba, Byamana Hangi et Wassa Wenga tandis que les suppléants sont: Mbizi Munyanga, Mulonda et Kilolo.